



## LES METIERS DU RESEAU H/F

### ANALYSTE D'ENTREPRISE

L'une des trois grandes missions de la Banque de France recouvre les services à l'économie. Cette mission est essentiellement assurée par les unités du réseau de la Banque de France.

Ce sont les services rendus aux entreprises avec la cotation, le rôle de médiateur du crédit et plus globalement l'accompagnement des TPE-PME. C'est également la réalisation d'enquêtes de conjoncture nationales et régionales toujours très attendues par les chefs d'entreprise et les médias.

L'analyste d'entreprise est en charge de proposer des cotations visant à apprécier leur degré de solvabilité, de contribuer au traitement de la qualité des bases de données de la Banque de France, de conduire des entretiens de cotation avec les dirigeants et de rédiger les comptes rendus d'entretien. Il peut également être amené à réaliser des enquêtes de conjoncture.

### GESTIONNAIRE DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT

L'une des trois grandes missions de la Banque de France recouvre les services à l'économie. Cette mission est essentiellement assurée par les unités du réseau de la Banque de France. Ce sont des services concrets rendus aux ménages les plus fragiles.

Un gestionnaire de dossiers de surendettement est en charge du traitement d'un portefeuille de dossiers incluant l'ensemble des phases de la procédure : phase d'instruction préalable, négociation amiable, mesures imposées ou recommandées. Il peut également être amené à réaliser des formations dans le cadre de l'EDUCFI (éducation financière des publics) auprès de tous les publics.

### CHARGE DE RELATION AVEC LES PUBLICS

L'une des trois grandes missions de la Banque de France recouvre les services à l'économie. Cette mission est essentiellement assurée par les unités du réseau de la Banque de France. Ce sont des services concrets rendus aux ménages les plus fragiles.

Un chargé de relation avec les Publics réalise l'accueil du public et le traitement des différents courriers ou demandes reçus dans le cadre des activités Infobanque (information sur la réglementation bancaire), du droit au compte bancaire, du droit d'accès aux différents fichiers gérés et/ou alimentés par la Banque de France (Fichier Central des Chèques, Fichier des Incidents de paiements et de remboursements) et du surendettement. Il peut également être amené à réaliser des formations dans le cadre de l'EDUCFI (éducation financière des publics) auprès de tous les publics.